



## Groupe Prime Drink annonce une explosion de production pour Glutenberg et son retour sur les étagères : des milliers de points de vente au Canada et aux États-Unis bientôt approvisionnés

*La Société reçoit des commandes pour plus de 40 000 caisses*

Montréal, Québec, le 11 décembre 2024 – Groupe Prime Drink Corp. (CSE : PRME) (« Prime » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer qu'après plusieurs mois de production intermittente de sa célèbre bière Glutenberg, elle a définitivement résolu ses problèmes de production et a augmenté sa production à un niveau plus normal, avec pour objectif d'augmenter davantage la production en 2025.

La Société a également reçu des commandes pour plus de 40 000 caisses, dont la majorité sera livrée en 2025. Au cours des dernières semaines, l'équipe de brassage de Prime a travaillé sans relâche pour produire plus de 10 000 caisses de ses bières sans gluten les plus vendues, la Blonde et la IPA, et prévoit rendre ses autres saveurs disponibles au cours des prochains mois. Glutenberg est vendue dans des milliers de points de vente au Québec, à la LCBO dans le reste du Canada et dans 42 États américains.



Olivier Primeau, VP marketing, vision stratégique et acquisitions, a déclaré : « Malgré les problèmes de production passés, Glutenberg continue de voir une demande croissante de la part des consommateurs à travers l'Amérique du Nord. Nous sommes ravis d'avoir résolu nos problèmes de façon permanente et nous nous réjouissons de pouvoir à nouveau développer notre marque. Le retour à une production normale est le résultat d'un travail d'équipe exceptionnel et du dévouement de notre équipe de brasseurs, et nous remercions sincèrement tous nos fidèles partenaires et consommateurs qui ont patiemment attendu le retour de Glutenberg sur le marché ! »

### **À propos de Groupe Prime Drink**

Groupe Prime Drink Corp. (CSE: PRME) est une société basée au Québec qui vise à devenir une société de portefeuille diversifiée de premier plan dans les secteurs des breuvages, des médias d'influence et de l'hospitalité.

### **Pour de plus amples informations, veuillez contacter :**

Jean Gosselin, secrétaire

Téléphone : (514) 394-7717

Courriel : [info@prime-group.ca](mailto:info@prime-group.ca)

### ***Informations prospectives***

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. De manière générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective comme les termes « planifie », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « n'anticipe pas », ou « croit », ou des variantes (y compris des variantes négatives et grammaticales) de ces mots et expressions, ou déclarent que certains actes, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ».

Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations relatives aux problèmes de production de Prime et au marché réel et potentiel du Glutenberg.

Ces déclarations sont basées sur des hypothèses qui sont sujettes à des risques et incertitudes significatifs, y compris des risques concernant l'industrie des boissons, la capacité de la direction à intégrer les activités de la cible dans celles de la Société et à mettre en œuvre son plan d'affaires, les conditions du marché, les facteurs économiques généraux, la capacité de la direction à mettre en œuvre son plan d'affaires, une vérification diligente suffisante de la part de la cible, l'absence de changement défavorable dans les réglementations applicables, les changements dans les préférences des consommateurs en matière de marketing et de produits et les marchés boursiers en général. En raison de ces risques et incertitudes et de divers facteurs, les résultats réels, les attentes, les réalisations ou le rendement de Prime peuvent différer sensiblement de ceux prévus et indiqués dans ces énoncés prospectifs. Un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces énoncés prospectifs ainsi que des résultats futurs. Bien que Prime croit que les attentes reflétées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que les attentes des énoncés prospectifs s'avéreront exactes. Sauf si la loi l'exige, Prime n'a pas l'intention et n'assume pas l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte des résultats réels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs, de changements dans les hypothèses, de changements dans les facteurs qui influent sur ces énoncés prospectifs ou d'autres facteurs.

**Ni la Bourse des valeurs canadiennes ni son fournisseur de services de réglementation n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.**